



DESCRIPTION

- Caoutchouc silicone neutre, 1-composant (RTV-1)
- Se laisse travailler et lisser très facilement grâce à sa viscosité et à sa composition
- Ne forme aucun fil et est particulièrement résistant au frottement.
- Possède une très bonne résistance contre le vieillissement, les intempéries et hautes et basses températures
- Elasticité permanente

APPLICATIONS

- Peut être appliqué dans des installations sanitaires, des espaces humides, pour le rejointoiement dans les salles de bain, les cuisines et chambres froides
- Convient parfaitement pour le jointoiement de carrelages.
- Adhère à la plupart des surfaces sèches et propres telles que le verre, l'aluminium, les carrelages vernis, le béton armé, l'ABS, le polyester, le polystyrène dur, le laiton, l'acier inoxydable et galvanisé, le bois traité, le PVC etc.
- Peut également être utilisé comme rejointoiement dans les piscines. En cas d'immersion de longue durée, il est conseillé d'utiliser un primaire.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Mastic non durci

Type de mastic	Polysiloxanes
Viscosité	Pâteuse
Système	Durcissement par l'humidité de l'air
Formation de pellicule (23°C et 50% H.R.)	15 min
Durcissement (23°C et 50% H.R.)	3 mm/24h
Densité : ISO 1183	1,01 g/ml
Température d'application	+5°C - +40°C
Conservation, dans son emballage hermétique et d'origine dans un local sec entre +5°C - +25°C	Min. 12 mois

Mastic durci

Dureté Shore A : ISO 868	16
Reprise élastique : ISO 7389	>90%
Amplitude de travail : ISO 11600	25%
Module à 100 % élongation : ISO 8339	0,31 N/mm ²
% résistance à la rupture : ISO 8339	380%
Résistance à la température	-50°C - +150°C

EMBALLAGE ET COULEURS

12 cartouches de 310 ml/carton - 48 cartons/palettes

Anthracite, jasmin, off white, RAL 7037, trijs (transparent gris), RAL7004, manhattan clair, RAL 7023, transparent, blanc, Bahama beige, gris harmonie, RAL 7035, manhattan foncé, noir

12 poches de 400 ml/carton - 48 cartons/palettes

Blanc, manhattan clair, manhattan foncé

Autres couleurs sont disponibles sur demande à condition de quantité appropriée (75 cartouches ou multiple)

MODE D'EMPLOI

Préparation

Les surfaces doivent être sèches et propres, si nécessaire dégraisser avec **Parasilico Cleaner**, M.E.K., de l'alcool ou de

Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.

l'éthanol, ou en cas de besoin appliquer un primaire. Il est conseillé de tester l'adhésion, l'utilisateur doit assurer que le produit employé convient à son utilisation (si nécessaire, contacter notre service technique).

Primaires

Surfaces alcalines	Primer DL 783	Transparent	Séchage ca. 60 min
Surfaces non poreuses	Primer DL 435.10	Transparent	Séchage ca. 30 min

Poser

Avec pistolet manuel ou pneumatique. La forme du joint est très importante. Eviter des couches minces.

Dimensions des joints

Largeur	Profondeur	Différence tolérée
3-4 mm	3-4 mm	± 1 mm
6 mm	6 mm	± 1 mm
8 mm	8 mm	± 1 mm
10 mm	6-8 mm	± 2 mm
15 mm	10 mm	± 2 mm
20 mm	10-12 mm	± 2 mm
25 mm	15 mm	± 3 mm
Largeur du joint maximale: 30 mm		

Lissage

Si nécessaire avec **DL 100**, ou avec **une palette à lisser**.

Nettoyage

Avant la vulcanisation: Outils au white-spirit ou autre solvant. Surfaces avec **Parasilico Cleaner**

Après la vulcanisation: Eliminer le plus possible mécaniquement. Les restes, on peut s'enlever avec **Silicone Remover**.

Réparation

Avec le même produit.

SECURITE

Veuillez consulter la fiche de sécurité.

RESTRICTIONS

Ne pas appliquer dans des espaces confinés, ne pas appliquer de charges thermiques, mécaniques, chimiques avant que le durcissement du mastic soit complètement terminé. Il est important de bien ventiler les endroits où le produit est appliqué. Continuez à ventiler durant vulcanisation.

- Pour les pierres naturelles, nous recommandons notre **Parasilico NS**
- Pour le collage de miroirs nous recommandons notre **Paracol Miroseal**
- Pour les plaques polyacryliques et poly carbonates nous recommandons notre **Parasilico PL**
- Peut être utilisé comme mastic de vitrage, mais pas compatible avec du butyl.
- Structural glazing: consulter notre service technique
- **Parasilico Premium** et la peinture possèdent un module d'élasticité totalement différent. La mise en peinture est donc impossible. Nous conseillons notre **Parasilico VP**
- La formule sanitaire n'est pas destinée à remplacer un nettoyage régulier du joint. Un encrassement excessif, par des dépôts ou des restes de savon, favorisera le développement de moisissures.
- Une absence totale d'UV peut entraîner une modification de la teinte.
- Dans un environnement acide ou une salle sombre, le silicone blanc peut légèrement jaunir. Ceci s'améliorera sous l'influence de la lumière du soleil.

AGREMENTS TECHNIQUES

lanesco rapport d'essai no. RE-11/15818

CE

Etiquetage en émission de polluants volatils des produits de construction et décoration



InS Registered



CE	EMISSIONS DANS L'AIR INTERIEUR A+ A+ A B C
14 DL Chemicals	* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
EN 15651-1 F EXT - INT EN 15651-3 S	
No. DoP: MP0020030	

Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.